



LIMINAIRE DU CTSCR DU 15 JANVIER 2019

Madame la Présidente

« Fidèle à une tradition qui nous est chère, nous sommes heureux de vous présenter tous nos vœux pour l'année qui s'ouvre.

Nous savons que les résultats de nos travaux ne peuvent pas être immédiats et l'impatience – que nous partageons certainement - ne saurait justifier aucun renoncement.

Nous savons que le Gouvernement, dans les prochains mois, va poursuivre le travail pour ancrer nombre de réformes dans le quotidien des agents et des usagers de la DGFIP mais aussi pour changer en profondeur l'organisation du secteur public pour le rendre plus efficace et notre système de retraite pour le rendre plus juste. Au fond, vous bâtissez les nouvelles sécurités du XXIème siècle.

Nous aussi, comme le Gouvernement, nous voulons changer les choses pour vivre mieux, défendre nos idéaux, nous voulons innover sur le plan démocratique, social, politique, économique et environnemental.

Il serait dangereux que notre situation nous conduise à ignorer le monde qui nous entoure. Bien au contraire, car tout se tient ! »

Toute ressemblance avec le discours d'un Président en exercice n'est pas fortuite !

.....

Nous aussi, nous avons demandé – vœux pieux s'il en est – plusieurs choses en 2018 :

- l'arrêt de la suppression des emplois et des restructurations qui saignent les services publics de proximité : il n'en est rien ;
- de meilleures conditions de vie au travail : toujours rien ;
- le renforcement des droits et garanties des personnels, dont le retrait des mesures concernant les nouvelles règles de mutation : nada ;
- l'augmentation du point d'indice (gelé depuis 2010) et le rattrapage du pouvoir d'achat en résultant : peut-être est-ce resté dans la hotte du père Noël ;
- la suppression du jour de carence pour les fonctionnaires : sans doute une mauvaise compréhension puisqu'on nous annonce une augmentation du nombre de jours de carence ;

- la suppression du suivi de compétence : mis en place malgré tout ;
- une compensation intégrale et pérenne de la hausse de la CSG ;
- l'abandon des mesures issues de la pseudo-réflexion de CAP 2022 ;
- l'augmentation des budgets de fonctionnement ;
- la reconnaissance des qualifications et des technicités par des plans de promotion digne de ce nom ;
- la résorption de l'emploi précaire ;
- la non application du RIFSEEP.

Plus modestement à l'échelle de notre instance, nous avons demandé à ce que le CTSCR emplois ne concerne QUE les emplois et que les autres sujets fassent l'objet d'un autre CTSCR. Là non plus nous n'avons pas eu gain de cause ! Une erreur sans doute, un oubli !

Mais rassurez-vous nous aussi nous gardons le Cap et nous ne nous décourageons pas !

C'est pourquoi nous renouvelons officiellement cette demande – avoir un CTSCR dédié à l'emploi – faute de quoi nous n'y participerons plus !

Malgré vos efforts – dont nous vous remercions – la qualité des documents fournis restent encore très en deçà de ce qu'ils devraient être et de ce que nous sommes en droit d'attendre d'une administration comme la nôtre. En effet, ce qui nous est fourni est en contradiction avec les constats faits sur le terrain. A titre d'exemple, le service du contrôle fiscal s'enorgueillit de la création de 5 emplois nets dont aucune suppression chez les inspecteurs. Or 4 emplois d'inspecteurs sont supprimés au bureau CF-2B comme l'indique la fiche que vous nous avez fourni. Cherchez l'erreur !

C'est empêcher la tenue du dialogue social ! C'est se moquer de l'ensemble des agents !

Nous demandons que pour cette année nos légitimes revendications soient entendues.

« Alors mes chers collègues, je vous souhaite une belle année 2019.

Vive la République et vive la France ! »